

19 mars 1999 - 19 mars 2019
Cette année, nous célébrons les 20 ans
du statut issu de l'accord de Nouméa !
20 ans de paix, de développement
et de progrès social.

En 20 ans, le congrès
de la Nouvelle-Calédonie a adopté

219
lois du pays

2117
délibérations

EN 20 ANS,
L'ÉTAT A TRANSFÉRÉ À LA NOUVELLE-CALÉDONIE
LES COMPÉTENCES SUIVANTES :

2000

Le commerce extérieur, dont la réglementation des importations, et l'autorisation des investissements étrangers ;

2000

Les communications extérieures en matière de poste et de télécommunications ;

2000

La navigation et les dessertes maritimes internationales ;

2000

Les communications extérieures en matière de desserte aérienne lorsqu'elles n'ont pour escale en France que la Nouvelle-Calédonie ;

2000

Les principes directeurs du droit du travail ;

2000

L'exploration, l'exploitation, la gestion et la conservation des ressources naturelles, biologiques et non biologiques de la zone économique ;

2000

Les principes directeurs de la formation professionnelle ;

2000

Les programmes de l'enseignement primaire, la formation des maîtres et le contrôle pédagogique ;

2011

La police et sécurité de la circulation maritime s'effectuant entre tous points de la Nouvelle-Calédonie ; et la sauvegarde de la vie en mer dans les eaux territoriales ;

2012

L'enseignement primaire privé ;

2012

L'enseignement du second degré public et privé, sauf la réalisation et l'entretien des collèges du premier cycle du second degré ; et la santé scolaire ;

2013

La police et la sécurité de la circulation aérienne intérieure et des exploitants établis en Nouvelle-Calédonie dont l'activité principale n'est pas le transport aérien international ;

2013

Le droit civil, les règles concernant l'état civil et le droit commercial ;

2014

La sécurité civile.

EN 20 ANS, L'ÉTAT A TRANSFÉRÉ
LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS OU DES PARTICIPATIONS DE :

● L'Office des Postes et Télécommunications (OPT)

● L'Institut de Formation à l'Administration Publique (IFAP)

● L'Agence de Développement de la Culture Kanak (ADCK)

● Le Centre de Documentation Pédagogique (CDP)

● La société calédonienne d'énergie ENERCAL